

# LE GUIDE DE L'ASSURÉ FRANÇAIS EN ESPAGNE

Leçon N°3

L'habitation

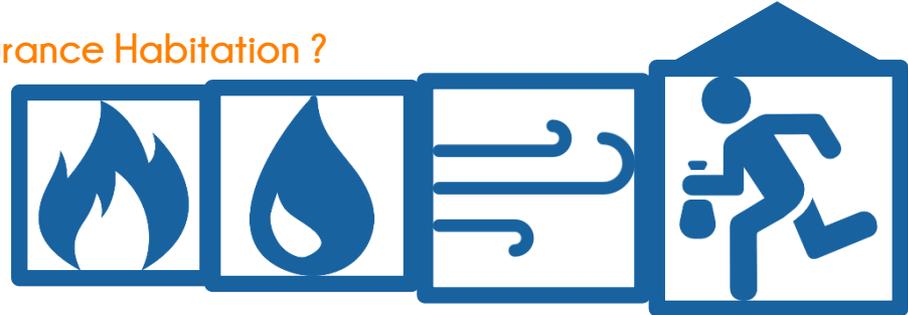


# SOMMAIRE : TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR L'HABITATION EN ESPAGNE

1. Pour quelles raisons prendre une assurance Habitation ?
2. Comment calculer la prime de son assurance Habitation
3. Connaitre les différents types de contrats Habitation
4. Savoir acheter un bien immobilier en Espagne
5. Notre vidéo d'animation



## L'assurance Habitation ?



Incendie, dégâts des eaux, catastrophes naturelles et cambriolages... votre lieu de vie a besoin d'une assurance.

L'assurance habitation a pour but de couvrir les locaux, leur contenu ainsi que la responsabilité civile de leurs occupants.

Plus qu'une simple protection, cette assurance garantit votre bien être à l'intérieur de votre lieu de vie.

# POURQUOI PRENDRE UNE ASSURANCE HABITATION ?



## Obligatoire ou non ?

L'assurance habitation en Espagne n'est pas obligatoire. Toutefois, elle est fortement conseillée. Dans tous les cas, les parties communes d'une copropriété devront être assurées.

## À quelles fins ?

Si vous êtes locataire, il est préférable que vous assuriez vos biens mobiliers et si vous êtes propriétaire, il convient de protéger vos biens mobiliers et vos murs. À noter que la plupart des contrats d'assurance habitation comprennent la responsabilité civile pour vous et votre famille.

## Pour quelles garanties ?

Votre assurance habitation en Espagne peut couvrir les incendies, les dégâts des eaux, les effractions, les cambriolages, les sinistres d'origine naturelle, les appareils électriques endommagés en cas de panne de courant, etc, etc...

## Le saviez vous ?

De janvier à septembre 2015, les cambriolages ont augmenté de 32% à Barcelone, par rapport à la même période en 2014.

Au total sur l'année 2015, selon les Mossos d'Esquadra, les cambriolages ont augmenté de 20% sur toute l'année 2015.

# COMMENT CALCULER SA PRIME ?

Propriétaire ou locataire ?

Votre prime d'assurance habitation est généralement plus élevée si vous êtes propriétaire. Cela est dû à l'étendue des garanties : il vous faut assurer les murs et vos biens mobiliers si vous êtes propriétaire occupant

Résidence secondaire principale ?

Une résidence secondaire vous coûtera plus cher en prime d'assurance. En effet, étant moins occupée, le risque de vol est plus important.

Votre lieu d'habitation ?

Le montant de la prime d'assurance habitation en Espagne varie aussi en fonction du lieu d'habitation. Si vous vivez dans une zone non urbaine la prime sera plus basse. De même, selon votre région en Espagne le montant de votre prime peut varier.

Votre logement ?

Vous devez prendre en compte le nombre de pièces de votre logement ainsi que le capital mobilier à assurer. Il s'agit de la valeur brute de votre logement mais aussi de la valeur de vos mobiliers.

# 3 GRANDS TYPES DE CONTRATS HABITATION :

## Garanties assurance habitation en Espagne

  
BASIQUE

  
INTERMÉDIAIRE

  
TOTAL

### Garanties essentielles

Incendie, vol, dégâts des ..eaux,  
actes de vandalisme

Domages électriques

Assistance 24h/24 365 j / an

### Domages et protection

Responsabilité civile &  
protection juridique

Vol, agression dans la rue

Perte de loyers

• Accueil

# COMMENT ACQUÉRIR UN BIEN IMMOBILIER EN ESPAGNE ?

## QUELS ÉLÉMENTS ?

Acquérir un bien immobilier en Espagne est relativement simple, vous devez disposer de quatre éléments :

• Accueil



**Un document d'identité** : Une carte d'identité ou un passeport pour les ressortissants européens.



**Le NIE** : Il sera demandé pour chacun des acquéreurs qui figurera sur l'acte notarié.



**Un notaire** : Pour toutes les démarches, vous devrez vous rendre chez un notaire ou un représentant, que vous aurez désigné au préalable devant un notaire.



**Ne payez rien**, présentez simplement la Carte de Santé et votre compagnie d'assurance réglera vos dépenses

# POURQUOI PRENDRE SON ASSURANCE À TRAVERS INOV EXPAT ?



DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRATS

COMPAGNIES D'ASSURANCES



Vous aide dans votre prise de décision



Vous accompagne pendant toute la durée du contrat



Gère vos sinistres



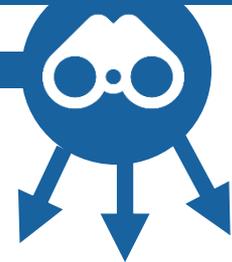
Vous répond toujours en français

VOTRE COURTIER

h INOV  
Expat

h INOV  
Expat

Analyse les Prix du marché en fonction de votre profil





Cliquez ici pour votre



VOTRE CONTACT

**JULIA JANNIN**

Directrice Inov Expat



[Julia@inovexpat.com](mailto:Julia@inovexpat.com)

+34 932 688 742

Calle Bruc, 21 , 08010  
Barcelona